

Questions orales

[Français]

L'EMPLOI

L'ATTITUDE DU MINISTÈRE VIS-À-VIS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

M. Fernand Robichaud (Westmorland—Kent): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Je dois vous dire, monsieur le Président, que je suis en état de choc à la suite de la publication du mémo du 10 avril, signé par M. Lussier et par M. Edwards. Le taux de chômage au Nouveau-Brunswick est présentement de 15 p. 100, et dans la péninsule acadienne que l'on mentionnait dans le mémo, il est de 23.8 p. 100. Alors, ma question est la suivante: Comment la ministre peut-elle expliquer que son ministère est prêt à faire du chantage et à tenir en otage les sans-emploi du Nouveau-Brunswick pour forcer le premier ministre du Nouveau-Brunswick à signer une entente? Monsieur le Président, je trouve que c'est du chantage de la pire espèce.

● (1430)

[Traduction]

L'hon. Flora MacDonald (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, je tiens à préciser certains faits à cet égard. D'abord, je tiens à vous dire et à dire aux députés que j'ai lu la note de service en question seulement hier soir. Je n'ai jamais reçu d'appel téléphonique du premier ministre Hatfield à ce sujet.

Ensuite et même si le chef de l'Opposition ne veut pas entendre d'explication, j'estime devoir en fournir une. Je tiens à dire à la Chambre que l'étape de la planification du programme de développement communautaire dans la péninsule acadienne a été signée et approuvée en février dernier, soit bien avant la note de service en question.

Enfin, des négociations concernant la Loi nationale sur la formation sont en cours depuis la fin de l'année dernière et je crois savoir qu'elles sont sur le point d'aboutir. Il n'a jamais été question . . .

M. le Président: A l'ordre, s'il vous plaît. La ministre est en train de faire une déclaration.

[Français]

ON DEMANDE QUAND LA MINISTRE AUTORISERA LA DISTRIBUTION DES FONDS

M. Fernand Robichaud (Westmorland—Kent): Monsieur le Président, est-ce que la ministre va immédiatement procurer des fonds pour le développement de l'emploi pour toute la province, ces fonds qui appartiennent aux gens du Nouveau-Brunswick, ces fonds qui ne devraient jamais, en aucun temps, être utilisés pour des fins politiques? Quand va-t-elle relâcher ces fonds?

[Traduction]

L'hon. Flora MacDonald (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, la note de service du 10 avril suggérait d'accélérer le déroulement des négociations sur ces deux questions. J'en ferai autant, si c'est possible, chaque fois qu'une région aura un taux de chômage de 24 p. 100, ou, assurément, dans le cas du Programme de développement des

collectivités dont l'étape de la planification a été approuvée partout ailleurs au pays.

Je peux assurer le député que les crédits que nous avons approuvés, et que nous sommes en train de négocier, ne comportent pas de dépenses autres que celles prévues pour le Programme de développement des collectivités et pour les programmes courants arrêtés dans le cadre de la Planification de l'emploi. Nous ferons ce qu'il faut pour en faire profiter la péninsule acadienne, car nous voyons bien qu'une action s'impose lorsqu'une région compte un taux de chômage de 24 p. 100.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LES EXPORTATIONS DE BOIS D'OEUVRE CANADIEN—LA LETTRE DU PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS À UN SÉNATEUR AMÉRICAIN

M. Nelson A. Riis (Kamloops—Shuswap): Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre. Le 8 mai dernier, le président des États-Unis a envoyé une lettre au sénateur Packwood pour lui faire part d'un projet d'action unilatérale qui serait mis en oeuvre au besoin contre l'industrie canadienne des résineux. Pourrait-il nous dire quelle a été la réaction du premier ministre en réponse à cette lettre et à cette intention avouée du président des États-Unis?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, le député a déformé la teneur de la lettre du président des États-Unis au sénateur Packwood. Il faudrait qu'il commence par s'en rendre compte s'il veut que je lui réponde.

LA PROPOSITION QUE LE PREMIER MINISTRE INTERVIENNE

M. Nelson A. Riis (Kamloops—Shuswap): Monsieur le Président, il faudra bien se rendre à l'évidence et reconnaître que le président a dit essentiellement dans sa lettre que, s'il le devait, il agirait unilatéralement.

Hier, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures m'a répondu que le gouvernement ferait l'impossible pour soutenir le secteur canadien des forêts en ce moment crucial. Nous avons proposé aujourd'hui que le premier ministre intervienne. N'est-ce pas l'une des solutions que le gouvernement pourrait adopter?

M. le Président: A l'ordre, s'il vous plaît. L'entrée en matière est trop longue.

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, dans son entrée en matière, le député interprète à sa façon la lettre du président. Je ne répondrai pas à une question dans laquelle, soit dit de façon générale, le député déforme à ce point la vérité.

M. le Président: A l'ordre, s'il vous plaît. Il déplaît à la présidence de s'interposer pendant la période des questions, mais le ministre vient de prêter des intentions au député. Je l'invite donc à retirer ses propos selon lesquels le député aurait délibérément déformé la vérité. Voilà ce que j'ai entendu et je le prie de se rétracter.